



Conseil National Professionnel de radiologie et imagerie médicale (G4)

associe toutes les composantes de la radiologie française



Président

Louis Boyer

Communiqué Presse - Paris le 26 août 2019

Secrétaires Généraux

Jean-Paul Beregi

Bruno Silberman

Trésorier

Paul-Marie Blayac

Administrateurs

Jean-Michel Bartoli

Frank Boudghene

Philippe Cart

Eric Chavigny

Anne Cotten

Jean-Christophe Delesalle

Christian Fortel

Eric Guillemot

Olivier Hélénon

Jean-Charles Leclerc

Grégory Lenczner

Jean-Philippe Masson

Jean-François Meder

Isabelle Thomassin-Naggara

Invités permanents

Laurent Verzaux

*(Correspondant du G4 auprès
de la FSM)*

Personnalités qualifiées

Jean-Luc Dehaene

Jacques Niney

Jean-Pierre Pruvo

Le Conseil National Professionnel de la Radiologie et Imagerie Médicale officiellement reconnu par le Ministère de la santé

Le Conseil National Professionnel de la Radiologie et Imagerie Médicale (appelé communément dans la profession G4), structure stratégique de la spécialité de radiologie et imagerie médicale qui fédère depuis 2005 la société savante (SFR), le Collège des enseignants universitaires de radiologie (CERF), et les deux syndicats de radiologues (FNMR et SRH), vient d'être officiellement reconnu par le Ministère de la santé dans un arrêté publié le 20 août 2019 au Journal Officiel !

Le G4 répond ainsi aux attendus du Ministère puisqu'il a adapté son fonctionnement et sa composition (statuts, règlement intérieur, process de gestion), conformément à la nouvelle réglementation.

Cette reconnaissance fait suite à la parution du décret du 9 janvier 2019 précisant les missions, la composition et le fonctionnement des Conseils nationaux professionnels (CNP).

Les missions des CNP sont depuis largement étendues, ces derniers ayant vocation à être l'interface privilégiée des institutions du domaine de la santé sur les sujets occupant prioritairement les spécialités concernées (qualité, sécurité, formation continue-DPC, organisation des soins, ...).

La prochaine étape va être la conclusion d'une convention avec l'Etat. Continuez à nous suivre pour avoir plus d'information sur la suite du dossier !

Si vous voulez connaître la liste des CNP officiellement reconnus, cliquez sur le lien : [arrêté du 20 août 2019](#)

Contact G4 : Celine.chardon@sfradiologie.org

Contact Presse : jennifer.lenourichel@sfradiologie.org